

C.R.S.H.C. et dans le cas des dix étudiants canadiens, par l'Association des universités et collèges du Canada (A.U.C.C.).

- **Chine**

Il existe un échange de 18 étudiants avec la République populaire de Chine. Le programme relatif aux étudiants canadiens qui se rendent en Chine est administré pour le compte du Ministère par l'A.U.C.C. et dans le cas des étudiants chinois qui viennent au Canada, par le C.R.S.H.C. Le C.R.S.H.C. organise en outre chaque année pour le Ministère une tournée de conférences pour trois professeurs chinois.

Pour obtenir de plus amples renseignements et des formules de demande, communiquer s'il y a lieu avec :

Le Bureau des relations internationales  
Conseil de recherches en sciences humaines du  
Canada  
C.P. 1610  
Ottawa (Ontario)  
K1P 6G4  
Tél. : (613) 995-9330

ou avec :

L'Association des universités et collèges du Canada  
151, rue Slater  
Ottawa (Ontario)  
K1P 5N1  
Tél. : (613) 563-3562

## Études canadiennes à l'étranger

Dans le cadre de son programme destiné à appuyer les études canadiennes à l'étranger, le Ministère encourage l'enseignement, la recherche et la publication sur le Canada dans certains pays (principalement aux États-Unis, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne, au Japon, en Italie et en Belgique). En réponse aux activités universitaires portant sur le Canada lancées par des universités et des professeurs étrangers, le Ministère offre : une formation supplémentaire aux professeurs étrangers qui acceptent de préparer et d'enseigner de nouveaux cours ou des cours substantiellement améliorés sur le Canada, si l'université à laquelle ils appartiennent accepte; un appui limité aux conférences et colloques sur le Canada organisés par des universités étrangères ou des établissements connexes; un appui limité aux professeurs canadiens invités par des universités étrangères à donner des cours sur le Canada dans le cadre de leurs activités dans le domaine des études canadiennes; une aide limitée aux Associations d'études canadiennes dans d'autres pays; une aide aux bibliothèques universitaires étrangères qui cherchent à se procurer des livres, des revues savantes et d'autres outils pédagogiques sur le Canada pour donner des cours et effectuer des recherches sur le Canada; et une aide limitée aux universités étrangères qui élaborent des programmes de cours sur le Canada, qui serviront dans les systèmes scolaires de leur pays.